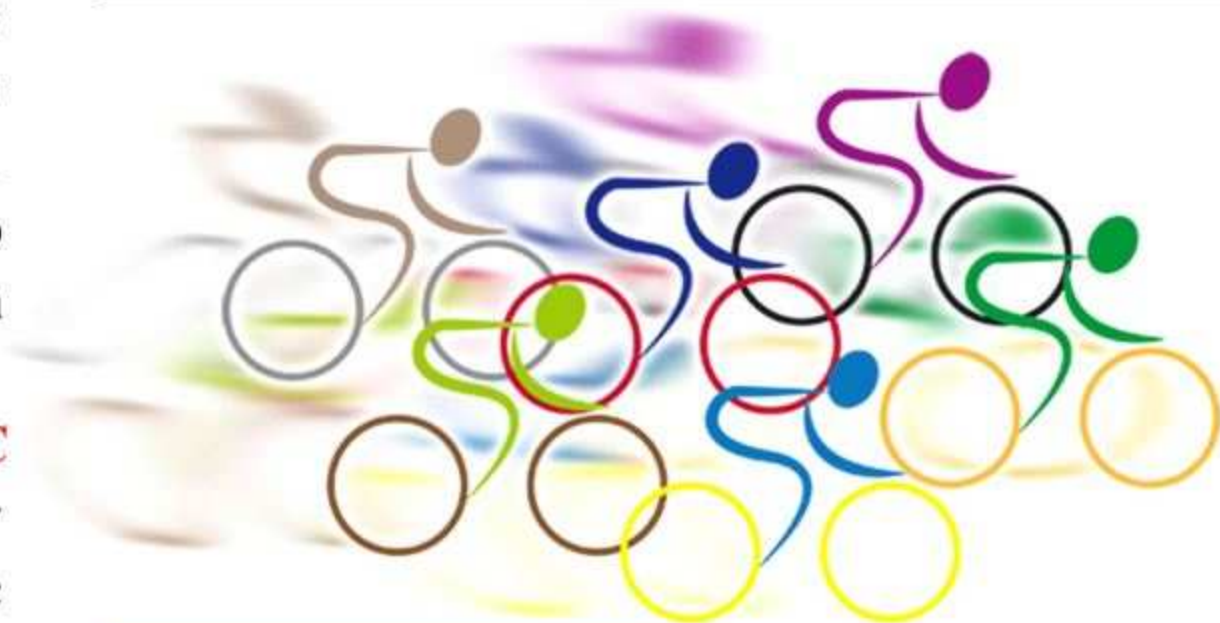




Compte rendu de l'assemblée générale
Samedi 9 décembre 2017 à Carros



Clubs Présents:

Carros Team cycliste – Trinité sports –
UCGrasse – OCCAntibes – Magnan Bornala –
USPégomas – IFCNice – Sprinter Club de Nice –
Vélo Sprint Biotois – Team Spoc Nice –
SLVence – Mimosa Sprint de Mandelieu –
ESCannes - VCMenton

Prochaine Réunion:

Lundi 8 janvier 2017

Début de séance à 10 heures.

1. Rapport moral par Pierre Marmillod Président de la commission cycliste

Le Président souhaite la bienvenue pour cette assemblée de fin de saison 2017.

Il tient à remercier tous les dirigeants de clubs qui ont contribué, en organisant des courses, à avoir un calendrier FSGT fourni.

Les clubs ont ainsi organisé 28 Epreuves.

Pierre rajoute qu'il y a eu aussi quelques couacs indépendants de notre volonté.

Ainsi il y a eu 9 épreuves annulées.

Il tient à féliciter les coureurs qui sont venus aussi nombreux que l'année dernière malgré ces annulations.

En ce qui concerne les courses organisées par la commission, elles sont au nombre de 7.

Pierre veut remercier Olivier Garavagno qui a pris l'initiative d'assurer la mise en place de la sécurité quand cela était nécessaire.

Il est à déplorer toutefois que sur 21 clubs, moins de 10 clubs se soient investis et donné de leur temps pour les courses commission. Il rappelle que pourtant certains membres de la commission se déplacent sur toutes les courses pour aider les clubs à organiser.

Son vœu est que l'année prochaine cela change et que nous trouvions un peu plus de solidarité, même si elle existe avec certains clubs.

L'idée est que les clubs proposent leur aide dès la première demande émanant de sa part, et n'être plus ainsi obligés de l'entendre vous harceler au téléphone.

Il ne tient pas compte des gentlemen de Carros où les gens sont venus aider à titre individuel.

Ceci étant dit, dans l'ensemble cela a fonctionné.

En ce qui concerne le Tour des Vallées Pierre rappelle que c'est un vaste chantier à organiser que de proposer des nouveaux parcours chaque année.

Il n'est pas dérangeant de gérer en comité restreint la partie administrative, mais vraiment il compte sur les clubs, pour être sur le terrain le jour de la course, et se répartir dans les différents postes.

A ce propos il souhaite dire un grand merci à l'équipe qui l'a accompagné sur le dernier tour. Sans eux rien de possible.

En début de saison l'AG 2016 avait donné mandat à la commission pour la mise en place de certains points qui ont bien fonctionné:

- Challenge FFC FSGT des jeunes
- Championnat annuel par points
- Changement de caté sur piste et retour de la course aux points
- La sanction éducative qui a tout de suite arrêté l'hémorragie du grand n'importe quoi, entamé au souvenir Morra.

- Par contre le tarif préférentiel pour les minimes et cadets FSGT n'a pas amené plus de participants, tout comme certains autres points n'ont pas pu être mis en place par manque de bénévoles et de participants aux réunions du lundi soir.

Cette année nous avons changé notre site internet qui devient, grâce à Laurent et Stéphanie Stacul un outil d'information performant pour les coureurs, et de travail pour la commission.

On peut trouver sur le site :

- Les annonces et résultats des courses
- Les PV et différents règlements
- Les actualités de la commission et des courses
- Une fiche par coureur avec le palmarès et le quota pour le championnat national FSGT
- Les classements par points par catégories

En ce qui concerne la partie sportive le comité a participé à 3 évènements majeurs.

Championnat inter régions en Corse :

27 coureurs ont fait le déplacement dans une excellente ambiance tant sur le bateau, que sur la course et lors du repas de clôture que nous avons pu mettre en place sur une idée de Jérémy Polizzi. 32 personnes du comité à table pour un grand moment de convivialité.

Les champions :

Féminines : Stéphanie Stacul

Anciens : Michel Icard

Super vét : Richard Scalès

Vétérans : Biancalana Christophe

Seniors : Alonzo Cyril

Espoirs : Damerval Ange Marie

Route de Saône et Loire :

Deux équipes sont montées, une du Cavigal et l'autre du Comité.

C'est Benoit Culiez représentant le comité qui l'emporte

Au championnat National FSGT

Comme l'année dernière, bilan plus que positif pour nos coureurs, qui ont à cœur de défendre leur comité dans une entente parfaite qui se situe au-delà des clubs.

Preuve en est la superbe victoire de Jonathan Corgeron au sprint chez les seniors.

Morin, Pettinatti, Lemoine et Ferro sont champions de CLM par équipe.

(au passage précisons que Morin prend le record de l'heure sur l'anneau cyclable de la Bocca).
Thomas Rosenfelder et Adrien Maire sont champions par équipe Junior

En ce qui concerne les chiffres, les licenciés ont légèrement augmenté.

En conclusion

Malgré les difficultés liées au manque de bénévoles et les courses annulées, cette saison 2017 s'est déroulée dans une bonne entente avec des courses de qualité.

Pierre espère que personne ne va baisser les bras pour que notre cyclisme FSGT 06 puisse continuer à exister et à se développer.

Il rappelle que lui-même et Christiane sont à l'écoute des clubs si vous rencontrez des difficultés d'organisation, pour y réfléchir ensemble, ou avoir des renseignements sur la marche à suivre.

Pierre remercie tous les participants de l'assemblée et leur donne rendez-vous pour une nouvelle saison sur nos belles routes.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité

Lecture par Christiane, la secrétaire, des courriers de Jean Claude Poirier et Arnaud Berthier les co présidents du Comité.

Il y fait notamment état de remerciements aux membres de la commission pour le travail accompli et le calendrier bien rempli. Il est souligné le besoin de soutenir le Président dans la bonne marche de la commission et de fédérer les moyens entre clubs. Le cyclisme a besoin de tous, anciens et nouveaux pour mettre en commun les projets et les actions.

Le 3 juin aura lieu à Gréolières les Neiges une journée multisports familiale et de compétition. Il est rappelé que le haut pays grassois est demandeur d'organisations.

2. Rapport moral par le trésorier Alain Morra

En préambule le trésorier rappelle de ne pas oublier d'envoyer l'affiliation au Comité. Les codes pour faire les licences ne seront donnés qu'après le règlement au Comité.

La commission comprend 21 clubs et 696 licenciés ce qui fait 34 de plus que l'an dernier avec une augmentation de 5,14%.

La trésorerie est en solde positif au 31 octobre de 29 481,24 euros. Elle est tenue de main de maître par Alain Morra.

Il est rappelé que l'argent des dossards des coureurs sert à organiser les courses commissions, à investir dans du matériel informatique pour les dossards et arrivées, à participer à certains

déplacements des coureurs, quand ils représentent le comité, et à offrir des récompenses pour les premiers de chaque catégorie en fin d'année.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité

3. Points à préciser dans le règlement :

- Les coureurs qui terminent dans une catégorie repartent dans la même catégorie l'année suivante exception faite pour les plus de 55 ans à la demande. Cela ne sera pas systématique : adopté.
- En cas d'infraction constatée par les commissaires ou les membres désignés le jour de la course pour :

- Rond point coupé
- Rouler à gauche
- Virage coupé à l'aveugle

Le coureur sera déclassé directement après la course. Il devra venir sur la course d'après pour aider les organisateurs. C'est ensuite seulement qu'il pourra recourir : adopté.

- En cas d'infraction constatée par les commissaires ou les membres désignés le jour de la course, pour jet de papier ou autre sur la chaussée, le coureur devra payer une amende de 10 euros. En cas de récidive le coureur devra aussi aider à l'organisation d'une course. Les coureurs présents sur la course ne pourront pas venir signaler leur collègues aux commissaires et ce afin de maintenir la bonne entente entre coureurs : adopté
- Le licencié d'une autre section qui ne se présente pas avec un timbre de catégorie ne pourra pas prendre part à la course. Il devra faire la démarche d'appeler le président : adopté
- Seuls les coureurs de nationalité italienne pourront courir toute la saison avec leur licence italienne ASCI. Si un coureur français ne possédant pas de licence FSGT prend une licence italienne pour contourner le règlement qui donne accès à 3 courses du calendrier sans licence FSGT, il ne pourra courir que 3 fois quel que soit le nombre de licence qu'il possède (FFC, italienne, UFOLEP) : adopté
- Les coureurs FFC ayant été première catégorie ne pourront pas prendre une licence FSGT durant 6 années. Les autres catégories devront attendre 2 années à partir du moment où ils sont redescendus en dessous des 200 points.
- Tout nouveau coureur licencié FSGT devra fournir un certificat médical pour la prise de licence. Pour un renouvellement, il devra fournir un questionnaire de santé. Les présidents

de club se réservent le droit de demander, même dans le cadre d'un renouvellement, un certificat médical : adopté

- Les clubs qui organisent **uniquement** sur la piste reverseront toute la somme à la commission cycliste : adopté
- Les bénévoles, lorsqu'ils viennent aider à une course commission, pourront être défrayés sous condition : adopté
- Pour le défrayement d'une équipe représentant le comité : elle ne pourra pas se composer de coureurs uniquement d'un club et il ne devra pas y avoir plus de deux coureurs du même club. Les cyclistes intéressés devront venir présenter leur projet et leur candidature en commission le lundi soir. C'est cette dernière qui décidera de la composition de l'équipe : adopté.
- Les parents qui suivent dans la caravane devront être licenciés FSGT et posséder un numéro. S'ils n'ont pas de numéro ils devront demander l'autorisation au commissaire. Si le règlement d'une épreuve contre la montre interdit les voitures suiveuses et qu'un coureur est suivi, ce dernier sera déclassé : adopté
- Les voitures suiveuses ne doivent pas s'arrêter au milieu de la route sous peine de déclassement du coureur. Descente de la voiture et dépannage par la droite.

4. Quelques rappels de fonctionnement

- Maintien des réunions tous les 15 jours, les semaines paires (plus si besoin en début d'année). Décentralisation une fois par trimestre sur Antibes avec l'ESCannes ou OCCA : adopté.
- Equilibre du calendrier entre routière, circuits et clm courses de côte : adopté dans la mesure des possibilités.

5. Questions diverses non soumises à vote

- Réflexion sur les horaires de la piste
- Demande de refaire des contrôles anti dopage

Présence de la nouvelle équipe de Motards assistance :

Serge Ulrich est le nouveau président, Pierre Frontino trésorier et Yann Lercier secrétaire.

Serge nous fait part des nouveaux projets ainsi que de la nouvelle équipe du bureau. L'association comprend environ 40 motards et le siège social est à Antibes.

Cette année ils vont intégrer en cas de besoin des passagers sur la moto. Cela permettrait de ne pas mobiliser trop de motos dans les carrefours au profit de passagers à pied.

Il souhaite que les demandes soient faites deux mois à l'avance.

En cas de nouveau venu dans l'association, il ne reste jamais seul au début sur une course, mais est en doublon avec un motard expérimenté.

Lorsqu'une course est annulée le jour même, et que les motards se sont déplacés, un défrayement devra être donné à l'association.

L'assemblée déplore cette clause.

Serge précise que les motards avancent leur essence.

Le prix par moto serait d'environ 70 euros variable selon si c'est un circuit ou une routière.

L'association s'est mise aussi en contact avec les « Flyng Crapot's » qui pourra dépanner s'il manque des motards et vice versa.

Championnat départemental : il se fera sur le circuit du critérium de Nice le 25 mars pour les minimes et cadets et le 2 avril à Plascassier pour les autres catégories.

Suite à l'assemblée générale les premiers de chaque catégorie du classement par points ont été récompensés.

L'assemblée s'est terminée par un pot de l'amitié.

PROCHAINE REUNION : 8 janvier 2018 avec la galette des rois